

In Extenso

ENTREPRENEZ L'AVENIR.

In Extenso IDF Audit
63 ter avenue Edouard Vaillant
CS 80137
92517 Boulogne-Billancourt cedex

Tél. : +33(0)1 69 11 66 66
www.inextenso.fr

FONDS DE DOTATION VIALA FINLAY

96 boulevard Auguste
Bianqui 75013
PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

In Extenso

ENTREPRENEZ L'AVENIR.

In Extenso IDF Audit
63 ter avenue Edouard Vaillant
CS 80137
92517 Boulogne-Billancourt cedex

Tél. : +33(0)1 69 11 66 66
www.inextenso.fr

FONDS DE DOTATION VIALA FINALY

96 boulevard Bianqui
75013 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'organe délibérant,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation Viala Finlay relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fonds de dotation nous nous sommes assurés de la réalité des flux comptabilisés notamment au regard des reversements effectués aux partenaires.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la gouvernance d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la gouvernance d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Evry, le 26 mars 2024

Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO IDFAUDIT

Membre de la Compagnie
des Commissaires aux comptes de Versailles

Jean-Philippe FERY

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' and 'P' followed by a horizontal line and a vertical line.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements Provisions	Net	Net	Euros	%
Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement	6 216.00	4 904,87	1 311.13	2 554,33	-1 243.20	-48.67
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations Incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles							
	Terrains	575 038.57		575 038.57	575 038.57		
	Constructions	1 479 124.00	95 068,24	1 384 055.76	1 399 434.59	-15 378.83	-1.10
	Installations techniques Matériel et outillage	415 422.80	103 263.32	312 159.48	343 889.80	-31 730.32	-9.23
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières⁽¹⁾							
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres						
Total I		2 475 801.37	203 236.43	2 272 564.94	2 320 917.29	-48 352.35	-2.08
Stocks et en cours							
Créances ⁽²⁾							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				40 016.11	-40 016.11	100.00
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	2 011.00		2 011.00		2 011.00	
Valeurs mobilières de placement							
	Instrument de trésorerie						
	Disponibilités	148 322.99		148 322.99	76 340.95	71 982.04	94.29
	Charges constatées d'avance ⁽²⁾	3 919,67		3 919.67	3 759.63	160.04	4.26
Total II		154 253.66		154 253.66	120 116.69	34 136.97	28.42
Frais d'émission des emprunts ⁽¹¹⁾							
Primes de remboursement des emprunts ^(IV)							
Ecart de conversion actif ^(V)							
TOTAL G N RAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 630 055.03	203 236.43	2 426 818.60	2 441 033.98	-14 215.38	-0.58

(1) O mil moins d'uo an

(2) O m a plu, d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
EJ III C III O. :11 2 ft	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires	15 000.00	15 000.00		
	Fonds propres complémentaires	883 059.00	883 059.00		
	Fonds propres avec droit de reprise:				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de rentité				
Autres					
Report à nouveau	-11 979.09	•58 993.97	47 014.88	79.69	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	48 310.02	47 014.88	1 295.14	2.75	
Situation nette (sous total)	934 389.93	886 079.91	48 310.02	5.45	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	934 389.93	886 079.91	48 310.02	5.45	
ë c III c ft	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
Total II					
III Z 1 ...	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
a c	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 215 367,07	1 276 281.51	-60 914.44	-4,77
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	10 659.67	9 759.63	900.04	9.22
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales		4 522.00	-4 522.00	100.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	266 401.93	264 390.93	2 011.00	0.76	
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
Total IV	1 492 428.67	1 554 954.07	-62 525,40	-4.02	
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+v)	2 426 818.60	2 441 033.98	-14 215.38	-0.58	

(1) Dom plu, +i, n an
Dom à mclnsd'un an

339 216.00 339 963.00

(2) Ount, oornurs bantal le, tauranl, troides.ro'dlleur l<l hMq"e'

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation i1J				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	146 239.20	149 416.11	.3 176.91	-2.13
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
Total I	146 239.20	149 416.11	.3 176.91	-2.13
Charges d'exploitation(2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	22 432,51	20 147.35	2 285.16	11.34
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	5 628,00	11 397.00	.5 769.00	-50.62
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	48 352.35	48 352.35		
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges				
Total II	76 412.86	79 896.70	.3 483.84	-4.36
1 • Résultat d'exploitation (I-II)	69 826.34	69 519.41	306.93	0.44

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023	F.xercice N I 31/12/2022	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres Intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total 111				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	21 516.32	22 504.53	-988.21	-4.39
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	21 516.32	22 504.53	-988.21	-4.39
2. Résultat financier (III-IV)	-21 516.32	-22 504.53	988.21	4.39
3. Résultat courant avant Impôts (1-11+111-IV)	48 310.02	47 014.88	1 295.14	2.75
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI				
4. Résultat exceptionnel (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	146 239.20	149 416.11	-3 176.91	-2.13
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	97 929.18	102 401.23	-4 472.05	-4.37
5. EXCEDENT OU DEFICIT	48 310.02	47 014.88	1 295.14	2.75

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 426 818.60 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 146 239.20 Euros et dégageant un excédent de 48 310.02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Objet social

Le fonds de dotation VIALA FINLAY a été constitué le 18 octobre 2019 et sa création a été publiée au Journal Officiel en date du 16 novembre 2019. Il dispose d'une dotation initiale non consommable de 15 000 euros en numéraire.

L'objet du fonds de dotation est de porter les actions d'intérêt général initiées ou soutenues par l'association AMPP VIALA : à ce titre, il reçoit et gère, en les capitalisant, les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue d'en redistribuer les revenus à tout organisme ou action d'intérêt général.

A cet égard, le fonds de dotation a pour objet de soutenir et de développer tout projet d'intérêt général à caractère social, médico-social, éducatif ou scientifique favorisant la prise en charge globale des enfants et jeunes atteints de handicap, quelles qu'en soient la nature et la gravité, ainsi que de leur famille, dans une optique d'épanouissement et d'autonomie en accord avec leurs convictions respectives.

L'action du fonds de dotation s'oriente notamment vers:

- La prévention et le soin de pédopsychiatrie, en s'appuyant sur les acquis de la médecine, de la pédagogie et de la psychotérapie;
- L'accompagnement et l'orientation des enfants et jeunes et de leur famille dans le quotidien de la vie sociale et domestique;
- La création et l'extension d'établissements et de services en faveur des personnes en situation de handicap psychiatrique.

Dans ce sens, le fonds de dotation participera au portage de l'immobilier ou au financement de structures et de projets sociaux, médico-sociaux, ou sanitaires, éducatifs et scientifiques, à caractère mobilier et immobilier, dont la réalisation favorisera sa mission d'intérêt général.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC N°2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

ANNEXE

• COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN •

ANNEXE

Etat des immobilisations					
		Valeur brute début d'exercice	Augmentations		
			Réévaluations	Acquisitions	
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	6 216			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains		575 039			
Constructions sur sol propre		1 479 124			
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements des constructions					
Installations techniques, Matériel et outillage Industriel		294 359			
Installations générales agencements aménagements divers		121 064			
Matériel de transport					
Matériel de bureau et Informatique, Mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL	2 469 585			
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres Immobilisations financières					
	TOTAL				
	TOTAL GENERAL	2 475 801			
		Diminutions		Valeur brute	Réévaluation
		Poste à Poste	Cessions	en fin d'exercice	Valeur d'origine fin exercice
Frais établissement et de développement	TOTAL			6 216	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains				575 039	
Constructions sur sol propre				1 479 124	
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				294 359	
Installations générales agencements aménagements divers				121 064	
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL			2 469 585	
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières					
	TOTAL				
	TOTAL GENERAL			2 475 801	

ANNEXE

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	3 662	1 243		4 905
Autres immobilisations incorporelles TOTAL				
Terrains				
Constructions sur sol propre	79 689	15 379		95 068
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques Matériel et outillage Industriel	44 502	19 624		64 126
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				
Emballages récupérables et divers	27 031	12 106		39 137
TOTAL	151 222	47 109		198 332
TOTAL GENERAL	154 884	48 352		203 236

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab. rech. dévelopo. TOTAL	1 243				
Autres immob. incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions sur sol propre	15 379				
Constructions sur sol d'autrui					
Instal. générales agenc. aménag. constr.					
Instal. techniques matériel outillage indus.	19 624				
Instal. générales agenc. aménag. divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier					
Emballages récupérables et divers	12 106				
TOTAL	47 109				
TOTAL GENERAL	48 352				

Afin de tenir compte de leur valeur vénale qui est censée correspondre à la valeur résiduelle du bien, les biens inscrits en comptabilité au poste "Constructions" sont amortis sur une base égale à 25% de leur valeur brute.

ANNEXE

Tableau de variation des fonds ro res

ANC2018-06: Art, 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	898 059				898 059
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	• 58 994	47 015		0	- 11 979
Excédent ou déficit de l'exercice	47 015	- 47 015	48 310	. 0	48 310
Situation nette	886 080		48 310	. 0	934 390
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	886 080		48 310	. 0	934 390

ANNEXE

Etat des échéances des créances et des dettes				
Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers état et autres collectivités publiques		2 011	2 011	
Groupe et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance		3 920	3 920	
TOTAL		5 931	5 931	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				
Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine		376	376	
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine		1 214 991	61 778	220 477
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés		10 660	10 660	
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes		266 402	266 402	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL		1 492 429	339 216	220 477
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice		60 830		
Montant emprunts et dettes contractés aup. ass. pers. phvs.				
Evaluation des immobilisations corporelles				
<p>La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.</p>				

ANNEXE

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir indus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres Immobilisations financières	
Autres créances	2 011
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	2 011

ANNEXE

Charges à payer

Montant des charges à payer Incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	376
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 740
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	7 116

ANNEXE

Charges et produits constatés d'avance

	<u>Charges constatées . . . v. . . a. n. . . cc • -----</u>	<u>Montant an-t---</u>
Charges d'exploitation		3 920
Charges financières		
Charg <u>e</u> s <u>exceptionnelles</u>		
<u>Total</u>		<u>3 920</u>

ANNEXE

· COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DERESULTAT ·**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 936.80 euros TTC.

Il s'agit d'honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

ANNEXE

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS-

 ANNEXE

Engagements financiers**Engagements donnés**

Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pensions		
Autres engagements donnés :		2 891 541
Convention de cession Dailly	1 300 000	
Promesse d'hypothèque immobilière	96 541	
Privilège de prêteur de deniers	1 495 000	
Total 11\		2 891 541
(1) Dont concernant les dirigeants		
(1) Dont concernant les filiales		
(1) dont concernant les participations		
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		
<u>Don</u> engagements assortis de sûretés réelles		

Engagements recus